

## Contacts

Vous êtes invités à reprendre cette feuille à la maison. Elle pourra nourrir votre méditation ou votre prière. Elle vous sera aussi disponible sur le site [www.collegiale.be](http://www.collegiale.be)

# Année jubilaire



Le pape François a déclaré cette année 2025, Année jubilaire, avec pour thème "Pèlerins d'espérance". L'orientation spirituelle donnée au jubilé 2025 est liée à sa devise « Pèlerins de l'espérance ».

A la suite d'un concours lancé par le Vatican pour choisir le logo de l'Année sainte, c'est le projet du graphiste italien Giacomo Trivisani qui est retenu, puis révélé le 28 juin 2022. Quatre figures stylisées représentent l'humanité issue des quatre coins du monde, qui s'étreignent en signe de fraternité. Le groupe s'accroche à la croix et à l'ancre pour traverser les eaux mouvementées de la vie. L'image rappelle aussi que le chemin du pèlerin n'est pas individuel mais communautaire.

Pour le pape François : « Se mettre en marche est caractéristique de celui qui va à la recherche du sens de la vie. Selon la volonté du pape François et comme lors des précédents jubilés, la célébration de l'Année sainte s'étend à tous les diocèses de l'Église catholique, afin que « le Peuple de Dieu accueille avec une pleine participation tant l'annonce d'espérance de la grâce de Dieu que les signes qui en attestent l'efficacité. »

Il s'agit d'un jubilé ordinaire, succédant au jubilé ordinaire de l'an 2000 proclamé par le pape Jean-Paul II et au jubilé extraordinaire de 2016 sur le thème de la miséricorde divine proclamé par le pape François.

Dans chaque diocèse, une ou plusieurs églises sont désignées comme églises jubilaires. Même s'ils ne vont pas jusqu'à Rome, les fidèles sont invités à se rendre en pèlerinage dans une de ces églises jubilaires. Dans certains diocèses, des parcours spécifiques « Jubilé 2025 » sont mis en place pour accueillir les pèlerins.

Pour les fidèles, ce jubilé est un temps privilégié de conversion, de pénitence, de pardon et de rémission des péchés. C'est aussi une année de joie et d'action de grâce, placée sous le signe de l'espérance.

L'Année sainte a été officiellement inaugurée le 24 décembre 2024, avec le rite d'ouverture de la porte sainte de la basilique Saint-Pierre à Rome. Elle se poursuivra jusqu'au 6 janvier 2026.

A Rome, tout au long de l'année sainte, le jubilé est décliné en plusieurs grands pèlerinages thématiques. Pour l'occasion, plus de 30 millions de pèlerins du monde entier sont attendus dans la ville éternelle.

L'Année sainte est aussi vécue dans tous les diocèses du monde à travers la même démarche, qui invite les fidèles à la célébration du jubilé en communion avec l'église universelle.

Comme lors des précédentes Années jubilaires et selon la tradition de l'Église, le jubilé de l'Espérance est associé en particulier à trois signes :

- L'ouverture des portes saintes (uniquement à Rome)
- Le pèlerinage vers un lieu saint (église jubilaire, appelée aussi « Place d'espérance »)
- L'indulgence plénière

Le Jubilé de l'Espérance donne aux fidèles la possibilité de recevoir une indulgence plénière, pour soi-même ou pour les âmes du purgatoire. Cette indulgence peut être obtenue en faisant un pèlerinage (ou une visite) vers une église jubilaire. Le fidèle doit y accomplir les démarches suivantes : recevoir le sacrement du Pardon, communier, prier aux intentions du Saint-Père, réciter le Credo, prier le *Notre Père* et le *Je vous salue Marie*.